

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°35-2024

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt quatre et le neuf septembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 15 votants : 15 <u>Date convocation</u> 04/09/2024 <u>Date d'affichage</u> 04/09/2024	<u>ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES :</u> Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina POUGET
Secrétaire de séance : Pierre ALBINET	

OBJET : Tarification des concessions du cimetière

Monsieur le Maire rappelle les différents tarifs fixés pour la vente des concessions sur le cimetière de Terssac :

TYPE D'EMPLACEMENT	CONCESSION 30 ANS	CONCESSION 50 ANS
CAVURNE 4 URNES 50cm X 50cm X 50cm chapeau en granit rose : 60cm X 60cm X 3cm	700 € (délibération 26/06/2023)	1000 € (délibération 26/06/2023)
COLUMBARIUM 4 URNES	350 € (délibération 20/05/2019)	500€ (délibération 20/05/2019)
CAVEAU BATI 2 PLACES 2,50m X 1,40m (cession)	2400 € (délibération 05/12/2021)	2600 € (délibération 05/12/2021)
TOMBE 2 PLACES 2,50m X 1,40m	1350 € (délibération 20/05/2019)	1750 € (délibération 20/05/2019)
TOMBE 4 PLACES 2,50m X 1,80m	2650 € (délibération 16/10/2023)	2850 € (délibération 16/10/2023)

Ainsi que les tarifs de renouvellement des concessions :

TYPE D'EMPLACEMENT	CONCESSION 30 ANS	CONCESSION 50 ANS
COLUMBARIUM 4 URNES	350 € (délibération 20/05/2019)	500 € (délibération 20/05/2019)
CAVEAU 2 PLACES 2,50m X 1,40m (cession)	400 € (délibération 05/12/2021)	600 € (délibération 05/12/2021)
TOMBE 2 PLACES 2,50m X 1,40m	350 € (délibération 20/05/2019)	450 € (délibération 20/05/2019)
TOMBE 4 PLACES 2,50m X 1,80m	400 € (délibération 16/10/2023)	600€ (délibération 16/10/2023)

Suite à la réalisation des travaux de construction de cavurnes, il y a lieu de fixer un tarif de renouvellement pour ce type de concession.

Monsieur le Maire propose :

- Renouvellement de la concession d'une cavurne: tarif pour 30 ans 400 euros et pour 50 ans 500 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité:

- ✓ DÉCIDE d'adopter les tarifs de renouvellement des concessions de cavurnes du cimetière, comme indiqué ci-dessus.

Le Secrétaire,



Pierre ALBINET



Le Maire,



Yves CHAPRON